

## 1. Horaire

- 1.1 Les épreuves débutent à 8h50 sans exception.
- 1.2 Pour les épreuves de piste, nous ne pensons pas pouvoir prendre de l'avance sur l'horaire : si tel est le cas, nous l'annoncerons.
- 1.3 Dans les épreuves de pelouses, si nous pouvons commencer certains concours plus tôt, nous allons le faire.

## 2. Entraîneur

- 2.1 Un maximum de **deux entraîneurs par école** auront une cocarde d'identification. Cette cocarde permet aux entraîneurs d'avoir accès à la piste.
- 2.2 Prendre note que le RSEQ se réserve le droit d'enlever le privilège d'être à l'intérieur de la piste à tout entraîneur/école qui nuira au déroulement de la compétition.\*

Dans l'optique que le RSEQ ou le responsable de compétition vous demande votre passe d'entraîneur, veuillez collaborer, prenez un petit 10 minutes de recul puis venez voir le comité afin qu'on puisse peut-être vous redonner votre privilège de nouveau. S'il y a trop de problématiques, nous nous réserverons le droit de fermer la piste et seulement les athlètes en compétition auraient accès.

**Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, les athlètes qui ne participent pas à une épreuve et les parents sont priés de demeurer à l'extérieur de la clôture.**

\* Vous ne devez en aucun cas être à l'intérieur des plateaux, de la tente rouge/blanche, sur la piste (ligne de départ/d'arrivée) ou les endroits identifiés ou fermés par des cordes/barrières.

\* Vous devez collaborer avec les officiels/bénévoles : si vous avez une problématique, des commentaires, des critiques à faire, vous devez les transmettre au RSEQ ou au responsable de compétition. Seules ces personnes peuvent régler certaines situations.

### 3. Vérification d'épreuve/d'athlète

- 3.1 Les écoles peuvent télécharger le «Rapport de délégation de l'école (toutes les catégories)» directement sur S1 afin d'avoir un document avec leurs inscriptions, les listes d'épreuves sont définitives. Les officiels et bénévoles ne peuvent ajouter d'athlètes à leur liste, si le nom n'est pas sur le document de l'épreuve, l'athlète ne pourra pas participer! En cas de problème, veuillez vous référer à Maïté Aubert-Simard ou au responsable de compétition.
- 3.2 Assurez-vous que vos jeunes athlètes connaissent leurs épreuves et leur catégorie, car cela n'est pas le rôle des officiels/bénévoles de lui en informer.
- 3.3 Si vous avez fait des modifications d'épreuves pour votre école, assurez-vous que vos athlètes le savent.

### 4. Chambre d'appel (Enclos)

- 4.1 Épreuves de piste : les athlètes doivent être dans la chambre d'appel des épreuves de piste **20 minutes avant**.
  - 4.2.1 Épreuves de pelouse : les athlètes doivent être présents **15 minutes avant** dans la chambre d'appel de leur épreuve.
  - 4.2.2 Un athlète qui n'est pas présent dans ces délais risque de manquer son épreuve.
- 4.3 Les athlètes se déplaceront de la chambre d'appel vers la ligne de départ avec un bénévole environ 15 minutes avant l'heure de leur épreuve. Pour les épreuves de pelouse, le déplacement se fera environ 10 minutes avant l'heure de leur épreuve.
- 4.4 Dans le cas de conflit avec une épreuve de pelouse, l'athlète doit se rendre à la ligne de départ par lui-même, il n'est pas obligé de passer par l'enclos.
- 4.5 Un athlète qui manque sa course, il ne pourra pas la reprendre. AUCUNE MODIFICATION DE VAGUE ne sera possible. Cela est la responsabilité de l'athlète/entraîneur d'être présent et d'être attentif à son nom ou son épreuve.

### 5. Athlète qui n'a pas d'épreuve

- 5.1 Seuls les athlètes en compétition devraient être présents sur la piste. Tous les athlètes qui ne sont pas en compétition doivent être à l'EXTÉRIEUR DE LA CLÔTURE. En tout temps, il y aura plus de 350 personnes sur la piste, nous vous demandons votre collaboration.
- 5.2 Tous les athlètes qui seront à l'intérieur de la clôture plus longtemps que les délais mentionnés au point #4 et 10 minutes après la fin de leur épreuve risquent de se faire enlever leur dossard par la sécurité.

5.3 L'entraîneur pourra récupérer le dossard en question à la tente blanche de la ligne d'arrivée lors de la 1<sup>re</sup> infraction. Lors de la 2<sup>e</sup> infraction, le jeune ne pourra pas participer à ses autres épreuves. Nous vous demandons votre collaboration en avertissant vos athlètes, car nous aimerions ne pas jouer à la police.

5.4 Aucun regroupement d'école ou installation de tente ne sera toléré à l'intérieur de la clôture.

## 6. Ballon – Musique

6.1 Aucun ballon ne sera toléré à l'intérieur de la clôture ou près de celle-ci : les ballons seront confisqués **sans avertissement.**

6.2 La possession ou l'utilisation d'appareils électronique par les athlètes (cellulaire, musique, etc.) sont interdites à l'intérieur de la piste ou pendant une course. (Règle 144.3.b. des règlements d'athlétisme, l'athlète peut être disqualifié sans avertissement.)

## 7. Dossard

7.1 Le port du dossard est obligatoire sous peine de disqualification. **Le dossard doit être porté devant en tout temps.**

## 8. Conflit d'horaire

8.1 Quand une épreuve de piste arrive au même moment qu'une épreuve de pelouse, **l'athlète/entraîneur doit avertir l'officiel de l'épreuve de pelouse et prioriser l'épreuve de piste.**

8.2 Selon le conflit, un essai pourra être effectué avant, selon le cas. L'athlète pourra revenir à son épreuve de pelouse et reprendre les essais après l'épreuve de piste, si l'épreuve de pelouse n'est pas terminée et que l'officiel a été averti de la présence de l'athlète et du conflit.

Note : Au saut en hauteur, la barre ne descend **JAMAIS**

## 9. Épreuves de piste

9.1 Nous prévoyons avoir un rythme assez élevé pour les épreuves de piste.

9.2 **150 mètres et moins** : il pourrait arriver qu'on garde les athlètes sur la ligne d'arrivée pour faire des vérifications. Dans toutes les courses disputées en couloirs, chaque athlète doit garder du départ à l'arrivée le couloir qui lui est attribué. Le non-respect de cette règle **peut entraîner la disqualification de l'athlète.**

9.3 **400 mètres et plus** : les athlètes doivent entrer dans un entonnoir à la fin de leur course pour qu'on puisse finaliser les rangs et effectuer certaines vérifications. Par la suite, ils seront invités à quitter la piste.

9.4 **800 mètres et plus** : Il pourrait arriver dans certaines situations qu'on décide de faire partir la vague suivante même s'il reste 1 ou 2 coureurs en piste de la vague précédente.

9.5 Prendre note que dans certaines situations, les jeunes athlètes peuvent être disqualifiés (bousculade, changement de couloir, etc.), mais dans de telles situations, la décision revient aux officiels par rapport à ce qu'il a vu et son jugement. Nous ne pouvons pas disqualifier sans preuve, sur des commentaires de parents ou d'un entraîneur.

9.6 **Départ pour les 400 mètres et plus** : Lors de certaines courses, nous allons utiliser 2 lignes de départs. Lorsque cette situation se produit les athlètes qui partent dans les couloirs extérieurs (couloirs 4 à 6) doivent courir dans le couloir # 4 pour le premier virage. Il y aura des cônes pour guider les athlètes. Après le dernier cône, les athlètes peuvent se diriger dans le couloir #1 pour le reste de la course.

## 10. Échauffement

10.1 Il ne sera pas possible de faire des essais d'échauffement pour les épreuves de pelouse.

## 11. Hauteur

11.1 Étant donné le nombre de participants, l'athlète qui rate un essai devra ressayer son **2e essai immédiatement** après son premier. S'il manque son 2e essai, il est éliminé comme indiqué dans le document.

11.2 Nous allons tout faire pour compiler les résultats de hauteur durant la journée, mais cela est l'épreuve qui prend beaucoup de temps. Ne soyez pas surpris si on tarde à sortir les médaillés pour cette épreuve.

11.3 Note : Au saut en hauteur, la barre ne descend **JAMAIS**.

## 12. Longueur

12.1 Les standards de mesure seront appliqués (Article 18 de la réglementation spécifique : Athlétisme primaire 2017-2018).

## 13. Relais

13.1 Dépendamment du déroulement de la journée, nous allons vous tenir informer si les relais auront lieu ou non.

13.2 Les prénoms et noms des coureurs doivent être envoyés au RSEQ Outaouais avant le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 sur le **Formulaire d'identification des coureurs de relais**. (Une copie vous sera donnée dans l'enveloppe à l'accréditation)

13.3 En cas de blessure d'un coureur, il est possible de changer les coureurs de votre relais jusqu'au moment de la course. Dans un tel cas, vous devez venir au secrétariat (tente blanche) pour faire la correction.

13.4 Il n'est pas possible de faire courir un athlète plus âgé dans une catégorie inférieure.

## **14. Résultats**

14.1 **Aucun résultat ne sera disponible la journée même**, mais nous allons essayer de remettre les médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

## **15. Sécurité**

15.1 Nous avons prévu quelques bénévoles qui seront identifiés par des vestes de sécurité pour appliquer la réglementation.

## **16. Surveillance et déchet**

16.1 Avant de quitter lundi soir, assurez-vous de ramasser les déchets.

## **17. Vagues / groupe des épreuves de pelouse**

17.1 Les vagues pour les épreuves de piste ainsi que les groupes sont disponibles : cela pourra vous aider à planifier votre journée. Vous pouvez déjà mentionner à vos athlètes dans quel groupe ils sont. Cela pourrait accélérer la division des groupes à la chambre d'appel.

17.2 Il pourrait y avoir des modifications au nombre de participants.

## **18. Réunion des entraîneurs**

18.1 La réunion des entraîneurs aura lieu à 10h15, près de la piste.

18.2 Ce document regroupe plusieurs points qui sont habituellement mentionnés lors de la réunion des entraîneurs. Lors de la réunion, il y aura des précisions ou des ajustements de dernières minutes.

## **19. Retrait d'athlète (Absence)**

19.1 Lors de la prise de possession de vos dossards, si vous avez des athlètes inscrits et qui sont absents, veuillez nous remettre leur dossard.

19.2 Si un de vos athlètes décide de ne plus participer à une épreuve :

Avant 8:50 = Remettre le dossard de l'athlète absent

Après 8:50 = Pelouse, avertir le responsable de plateau

Après 8:50 = Avertir au départ ou à la ligne d'arrivée.

**Donald Côté** - Responsable de la compétition

**Maité Aubert-Simard** – Coordonnatrice RSEQ Outaouais